



Common Market  
for Eastern and  
Southern Africa



Union  
internationale des  
télécommunications

---

## Forum régional UIT sur la cybersécurité pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe

Lusaka (Zambie), 25-28 août 2008<sup>37</sup>

---

Doc. RFL/2008/REC01-F

---

29 août 2008

---

Original: anglais

---

### Recommandations du Forum

Le Forum régional UIT sur la cybersécurité pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe a eu lieu à Lusaka (Zambie) du 25 au 28 août 2008. Tenu sous les auspices de la Communications Authority of Zambia et du Gouvernement de la Zambie, et organisé conjointement par l'UIT et le COMESA, il visait à déterminer les principaux enjeux auxquels font face les pays de la région dans l'élaboration de cadres applicables à la cybersécurité et à la protection des infrastructures essentielles de l'information (CIIP), ainsi qu'à analyser les bonnes pratiques, à échanger des informations sur les activités de développement entreprises par l'UIT et par d'autres entités et à examiner le rôle des différents partenaires pour promouvoir une culture de la cybersécurité.

Une soixantaine de personnes de 21 pays et 4 organisations régionales ont pris part à cette manifestation. On comptait parmi les participants des professionnels des pouvoirs publics, des autorités de réglementation, du secteur privé et de la société civile. Tous les documents relatifs au Forum, y compris l'ordre du jour et tous les exposés présentés, sont disponibles sur le site web du Forum à l'adresse [www.itu.int/itu-d/cyb/events/2008/lusaka/](http://www.itu.int/itu-d/cyb/events/2008/lusaka/).

---

<sup>37</sup> Site web du Forum régional UIT sur la cybersécurité: <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/events/2008/lusaka/>.

## Recommandations du Forum

### Forum régional UIT sur la cybersécurité pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe

Au terme du Forum régional sur la cybersécurité, les participants sont convenus des résultats et recommandations ci-après:

- Ils ont reconnu que le renforcement de la cybersécurité est un problème mondial et que chaque pays de la région doit redoubler d'efforts au niveau national et mettre en oeuvre des mesures afin de prendre part aux activités régionales et internationales visant à améliorer la cybersécurité et de les appuyer.
- Ils ont demandé aux pays d'adhérer à une approche régionale harmonisée dans le domaine de la cybersécurité.
- Ils ont convenu que, pour élaborer une cyberstratégie nationale de cybersécurité, il est essentiel de s'associer aux activités régionales et internationales visant à promouvoir une culture de la cybersécurité.
- Ils ont reconnu d'une part les initiatives, mesures et approches existantes qui se sont avérées efficaces dans un certain nombre de pays et dans d'autres régions et, d'autre part, les efforts déployés par l'UIT et d'autres organisations afin d'élaborer des projets et de développer des outils susceptibles d'appuyer les initiatives nationales pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.
- Ils ont reconnu que l'approche intégrée adoptée par l'UIT pour les activités de cybersécurité ainsi que la volonté de l'Union de renforcer la coopération internationale, par exemple grâce à son Programme mondial cybersécurité, constituent une base utile pour mener une campagne de sensibilisation, lancer ou étudier des mesures nationales de cybersécurité et veiller à la cohérence et la compatibilité au niveau international.
- Ils ont demandé aux pays de la région d'utiliser le Guide pratique UIT pour l'autoévaluation nationale en matière de cybersécurité/CIIP lorsqu'ils mettent en place leurs institutions et élaborent leurs politiques et stratégies dans le domaine de la cybersécurité et de la protection des infrastructures essentielles.
- Ils ont demandé à chaque pays de la région d'identifier une institution principale qui assurera la coordination des activités relatives à la cybersécurité.
- Ils ont souligné l'importance que revêt la mise en place d'une coopération régionale et internationale qui pourra permettre d'élaborer des lignes directrices relatives à la mise en oeuvre d'initiatives visant à renforcer la cybersécurité dans les pays à l'intérieur comme à l'extérieur de la région.
- Ils ont encouragé l'élaboration de modèles de renforcement des capacités pouvant être adaptés aux besoins de chaque pays de la région.
- Ils ont reconnu que les pays de la région auront peut-être besoin d'un appui et d'une assistance en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de cybersécurité ainsi que l'utilisation du Guide pratique UIT pour l'autoévaluation nationale en matière de cybersécurité/CIIP afin d'évaluer les moyens disponibles en matière de cybersécurité, et ont demandé que l'UIT et les organisations d'intégration régionale apportent leur soutien dans ce domaine.
- Ils sont convenus que chaque pays de la région devrait:
  - élaborer une stratégie nationale de cybersécurité (Voir l'Annexe 1);
  - examiner et, au besoin, revoir la législation actuelle applicable au cyberespace et rédiger une nouvelle législation afin que l'utilisation abusive des TIC devienne un délit, compte tenu de l'évolution rapide des menaces liées à la cybersécurité (Voir l'Annexe 2); et
  - développer des capacités de gestion des incidents responsables au niveau national et utiliser les exemples actuels des équipes d'intervention en cas d'incident ou d'urgence informatique (CSIRT/CERT) lors de la mise en place de ces capacités (Voir l'Annexe 3).

(Voir les Annexes 1, 2 et 3 pour plus de détails)

- Ils sont convenus de la création d'un groupe de travail chargé de poursuivre les activités de cybersécurité dans la région, et plus précisément d'étayer et de développer les projets de

document relatifs aux stratégies nationales, aux cadres juridiques et à la surveillance, l'alerte et la gestion des incidents établis par le Forum. Ce groupe sera composé de représentants des Etats Membres ainsi que du COMESA, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de l'UIT, de l'Union africaine, de l'IOC, de la Communauté d'Afrique de l'Est et d'organisations d'intégration régionale.

- Ils ont demandé à l'UIT D, en partenariat avec le COMESA et d'autres organisations régionales et internationales, ainsi qu'avec d'autres entités nationales, de mener les initiatives nécessaires au suivi de la mise en oeuvre des recommandations du Forum régional et de fournir des informations mises à jour sur les progrès réalisés et la coopération régionale et internationale.
- Ils ont rendu hommage à l'UIT et au COMESA pour leur coopération et collaboration dans l'organisation conjointe de la présente manifestation régionale et ont encouragé l'élargissement de cette coopération à d'autres organisations régionales et internationales.

---